

## Un évêque n'est pas soumis à la CEF

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Conférence épiscopale](#)

**Date :** 8 mai 2010

Trouvé sur [Proliturgia](#) :

"Au cours d'un entretien, un évêque de France (dont nous tairons le nom) à tenu a rappeler que:

**- celui qui dirige un diocèse est l'évêque, lequel doit être totalement libre par rapport à la Conférence des évêques ou par rapport aux équipes de fidèles;**

- l'utilisation du mot "pastorale" doit être limité tellement il est vrai qu'il recouvre aujourd'hui tout et n'importe quoi.

Ce même évêque a constaté - et regretté - que les prêtres ne savaient plus ni faire silence ni faire adoration, et qu'ils étaient devenus bien incapables de se recueillir devant le tabernacle."